

AFFILIES PASS+

Le Département vous dit MERCI et compte sur vous pour la rentrée 2023-2024 !

Chers affiliés Pass+,

Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine engagent, à partir du 1er juin, une nouvelle campagne d'inscriptions au Pass+ pour l'année scolaire 2023-2024.

Le Pass+ offre deux avantages aux jeunes yvelinois éligibles :

- **une aide financière de 80 à 100€** pour pratiquer des activités culturelles et sportives auprès de 3 000 organismes yvelinois et altoséquanais référencés en ligne : www.passplus.fr;
- **une offre de bons plans** (tarifs réduits, jeux-concours...) proposés par ces mêmes organismes à retrouver également en ligne.

Proposé aux **300 000 jeunes** du territoire interdépartemental Hauts-de-Seine/Yvelines, le Pass+ représente une opportunité d'élargir votre fréquentation et bien entendu la réussite du dispositif repose aussi sur votre engagement.

Nouveautés de la campagne 2023-2024 :

- Pour plus de simplicité, les jeunes inscrits ne reçoivent **plus de carte Pass+**. Seuls les jeunes inscrits avant le 1er **juin 2023**, pourront encore utiliser leur carte Pass+.
- **Les jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance** bénéficient dorénavant d'une aide de 100€.
- Les conditions d'accès au dispositif sont élargies pour **les jeunes de 19 à 21 ans**.

Informations importantes

- **Vous n'avez rien à faire** : votre affiliation est reconduite avec les mêmes codes d'accès au site : <https://passplus.fr/partenaire>
- **Pour les familles** : les crédits des porte-monnaie 2022/2023 pourront être utilisés jusqu'au 30 **juin 2023**, après cette date, seuls les crédits 2023/2024 pourront être utilisés. La date limite de validité indiquée aux familles sur ces tickets est fixée au 31 **mai 2023**, cependant une prolongation d'un mois est accordée ;
- **Pour les organismes affiliés** : les transactions 2022/2023 pourront être validées tout au long de la campagne 2023/2024. Attention, les tickets 2022/2023 ne doivent pas être annulés après le 30 **juin 2023** sinon ils seront définitivement perdus pour la famille

Campagne de communication 2023-2024

La campagne grand public a commencé avec l'ouverture des inscriptions sur la plateforme www.passplus.fr.

Pour relayer cette campagne, vous allez recevoir prochainement, par voie postale, un kit comprenant : des affiches ,1 sticker et 1 courrier du Président du Département des Yvelines.

En parallèle, nous avons le plaisir de vous faire parvenir [un kit de communication disponible sur ce lien](#) que nous vous remercions de bien vouloir diffuser autant que possible sur vos supports habituels.

+ d'infos sur yvelines.fr